

EXEMPLIER KANT (2)

Deux formulations d'un même impératif catégorique unique

Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle. (FMM, section 2, 421)

Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en loi universelle de la nature. (FMM, section 2, 421)

Deux tests d'universalisation : pouvoir concevoir et pouvoir vouloir

Certaines actions sont ainsi faites que leur maxime ne peut même sans contradiction être *conçue* comme une loi universelle de la nature [...]. Pour d'autres actions on ne peut certes y trouver cette impossibilité intrinsèque, mais il est pourtant impossible de *vouloir* que leur maxime soit élevée à l'universalité d'une loi de la nature, parce qu'une telle volonté se contredirait elle-même. (FMM, section 2, 424)

Deux exemples d'actions contraires au devoir

Exemple 1 : se suicider (impossibilité de concevoir)

[La maxime du suicidaire] est la suivante : par amour de moi-même, j'érige en principe d'abrégé ma vie si, par son prolongement excessif, elle me menace de m'infliger davantage de maux que de satisfactions. La question demeure simplement de savoir si ce principe de l'amour de soi peut devenir une loi universelle de la nature. Mais alors on voit bien vite qu'une nature dont la loi serait de détruire la vie elle-même par l'intermédiaire du sentiment dont la destination est de pousser au développement de la vie se contredirait elle-même et ne saurait donc subsister comme nature [...] (FMM, section 2, 422)

Exemple 2 : ne jamais aider des autres (impossibilité de vouloir)

Mais bien qu'il soit possible qu'une loi universelle de la nature établie d'après cette maxime [ne jamais aider les autres] parvienne à subsister, il est en tout cas exclu de *vouloir* qu'un tel principe vaille partout comme une loi de la nature. Car une telle volonté qui s'y résoudrait se contredirait elle-même, puisqu'il pourrait cependant se trouver bien des cas où une telle personne aurait besoin de l'amour et de la sympathie des autres, et se priverait elle-même, du fait d'une telle loi de la nature issue de sa propre volonté, de tout espoir de recueillir le soutien auquel elle aspire. (FMM, section 2, 423)